**SAMUQAF - QUEBEC 2022**

1. PRETEXTE

Le développement local, l’aménagement du territoire, l’amélioration des conditions de vie des populations et l’appui aux entreprises sont devenus des missions centrales et prioritaires des organismes municipaux à travers le monde. Unité administrative et politique la plus proche des populations, la Municipalité doit être au cœur même de la vie sociale de chaque citoyen. Afin de favoriser cet état de chose, les municipalités développent des projets, des formations, des accompagnements, des partenariats ainsi que des investissements. Dans le cadre des partenariats et de la coopération internationale, c’est le modèle des jumelages qui a toujours prévalu. Mais aujourd’hui, ce modèle doit être amélioré en mettant plus en avant l’idée des municipalités comme unité publique de création d’opportunités d’affaires ou de partenariats économiques décentralisés. Les subventions ainsi que les subsides des gouvernements centraux ne permettent plus de répondre aux exigences de développement local et d’autonomisation des municipalités. Il faut donc se tourner vers des partenariats économiques et surtout vers la coopération internationale, afin de rendre possible des opportunités de développements économiques et commerciaux entre d’une part, les municipalités du Québec et les municipalités d’Afrique francophone ; mais surtout d’autre part, entre les entreprises qui sont soit des agences municipales soit alors qui évoluent au sein du territoire municipal comme des facteurs de croissance locaux.

1. CONTEXTE

Au Québec, le Ministère des Municipalités et de l’Habitation incarne une vision globale et intégrée du fonctionnement et du développement des Municipalités, des MRC et des ARK. Par contre, des organismes comme la Fédération Québécoise des Municipalités et l’Union Québécoise des Municipalités participent respectivement à une cohésion inter-municipale ainsi qu’à une valorisation des potentiels économiques et culturels des municipalités québécoises à travers notamment le Salon Affaires Municipales (FQM), la Semaine de la Municipalité et le Collaboratoire Uni-cité (UQM).

De l’autre côté, en Afrique francophone, les Communes, comme on les appelle, commencent seulement tout doucement à s’émanciper des tutelles politiques du pouvoir central. La mise en place des Ministères de la Décentralisation et l’Aménagement du territoire au Sénégal, en Côte d’Ivoire, au Burkina-Faso, en République Démocratique du Congo, au Gabon et au Cameroun, participe à cette nouvelle approche de gouvernance territoriale axée sur le développement et l’autonomie des Communes. Suivant cette approche, la majorité de ces pays d’Afrique francophone s’est dotée d’une organisation supra-communale : l’Association des Maires du Sénégal (AMS), l’Union des Villes et Communes de Côte d’Ivoire (UVICOCI), l’Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), l’Association nationale des villes et communes de la RDC (ANVC/RDC), l’Association des Maires du Gabon (AMG) et les Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC).

1. ENJEUX

De part et d’autre, les enjeux sont centrée sur :

(1) **le développement local** ; comment optimiser la qualité de vie des populations, comment renforcer les stratégies de croissance, comment résoudre le problème de la main d’œuvre et du chômage, comment faire des entreprises locales des facteurs de croissance économique intégrée, comment rendre opérationnel le principe d’autonomie globale des régions ?

(2) **l’aménagement du territoire** ; comment rendre adéquat l’offre infrastructurel par rapport à la demande populationnelle sans cesse croissante et hétéroclite, comment résoudre le problème de l’accès aux logements de qualité, l’accès à l’eau potable, aux infrastructures sanitaires et aux ressources disponibles ?

(3) **Le développement durable** ; comment formuler les exigences de développement dans la préservation de l’environnement, comment optimiser la gestion et le traitement des déchets ménagers et des eaux usées, comment construire des édifices publiques et domestiques durables, comment reboiser ou préserver la biodiversité local ?

(4) **L’inter-communalité** ; comment rationaliser des jumelages effectifs, prolifiques et productifs, comment rendre possible des échanges de services ainsi des ressources humaines, techniques, et opérationnelles ?

1. OBJECTIFS

• Faciliter une mise en relation et une collaboration entre les municipalités québécoises et les municipalités africaines

• Favoriser une coopération décentralisée internationale

• Faire des municipalités un levier de la coopération économique et commerciale entre le Canada en général, le Québec en particulier, et les pays d’Afrique Francophone à travers des agences municipales ou des entreprises locales

• Travailler à l’élaboration d’une convention inter-municipalité Québec-Afrique Francophone, permettant des échanges multisectoriels

• Créer un Réseau des Municipalités Québec-Afrique francophone (RMQAF)

1. DEROULEMENT

Ce Salon va se tenir chaque deux ans, avec une alternance entre les zones d’intérêt. Par exemple, une édition, notamment la première, se tiendra dans une ville de la province du Québec. L’édition suivante, le SAMUQAF se tiendra plutôt dans une ville africaine francophone partenaire.

Il s’agira d’un salon B2B entre des interlocuteurs, des conférences thématiques, des ateliers ou séminaires de renforcement de la gouvernance publique, des keynotes,